



---

**2<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mardi le 8 février 2022, 19 h,  
Séance tenue en visioconférence**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire
M <sup>me</sup> Alicia Montoni	Trésorière
M <sup>me</sup> Maude Lortie	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Lothar Marzell	Administrateur
M <sup>me</sup> Élisabeth Rancourt	Administratrice
M <sup>me</sup> Julianne Bossé	Administratrice
M <sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel	Administratrice

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge – Laurentien

**ÉTAIENT ABSENTS :**

-

Deux citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 19 janvier 2022	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Période d'intervention des citoyens	19 h 20
6.	Dossier du conseil de quartier	19 h 40
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dossier agricole et VDAAA</b></li><li>• <b>Stratégie de sécurité routière 2020-2024</b> : projet du conseil de quartier</li><li>• <b>Qualité de l'air</b></li><li>• <b>Dossier sécurité près des écoles</b></li><li>• <b>Table concertation vélo</b></li><li>• <b>Assemblée générale annuelle- dépliant d'information</b></li><li>• <b>Présentations à venir par la ville sur des dossiers du conseil</b></li><li>• <b>Autre(s) dossier(s)</b></li></ul>	
7.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 40
8.	Trésorerie	21 h 00
9.	Informations et correspondance	21 h 05
10.	Levée de l'assemblée	21 h 15

### **RÉSOLUTION CQA-22-CA-05**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M<sup>me</sup> Alicia Montoni, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2022

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. M. Louis Martin propose de modifier une phrase à la page 5 : «la résolution adoptée par le Conseil [CQA-21-CA-49] en est cours d'analyse par la Ville». M. Ernesto Salvador Cobos recommande de corriger «rue Ste-Famille» par «l'Avenue de la Famille».

## **RÉSOLUTION CQA-22-CA-06**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 janvier 2022 avec les modifications susmentionnées.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

#### **4.1 Construction de la nouvelle caserne de pompiers sur l'Avenue Jules-Verne**

M. Louis Martin partage la réponse qu'il a eue de la Ville : les travaux qui avaient débutés en août ont été interrompus, étant donné des retards et des délais dans la livraison de l'acier. Une reprise est prévue au printemps et les travaux devraient se terminer en novembre, pour qu'il puisse y avoir occupation de la caserne par les pompiers en décembre.

#### **4.2 Séance d'information sur la politique de viabilité hivernale**

M. Réjean Martel informe qu'une séance d'information sur la Politique de viabilité hivernale spécialement destinée à l'intention des membres des Conseils de quartier est prévue le jeudi 17 février en visioconférence. M. Louis Martin ajoute que [la Ville de Québec](#) fera un *Facebook Live* (séance en direct) le 9 février pour répondre aux questions des citoyen.ne.s s'ils veulent en apprendre plus sur le déneigement à Québec.

#### **4.3 Projets de développements industriels dans le secteur de l'Aéroport**

M. Louis Martin explique qu'il n'y a actuellement aucun projet ni plan de promoteurs pour s'établir sur les terrains en question.

Les autres points seront traités dans la section *Dossiers du Conseil*.

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Une citoyenne faisant partie de l'initiative Québec ZEN (Zéro émission nette) présente au Conseil un projet de résolution pour demander à la Ville un Plan de développement de la zone agricole (PDZA), dans le but de mieux encadrer les zones agricoles, dont une bonne partie se trouve sur le territoire du quartier de l'Aéroport. L'actuel VDAAA traite notamment de l'agriculture urbaine, mais il tient moins compte de l'agriculture périurbaine et rurale.

M. Lothar Marzell partage, à l'aide d'un support visuel, le document de travail VDAAA 2015-2025 de la Ville de Québec et en explique les grandes lignes.

## **6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### **6.1 Dossier agricole et VDAAA**

M. Lothar Marzell informe que le comité de suivi de la VDAAA s'est réuni le 25 janvier dernier. Un bref bilan de la mise en œuvre de la VDAAA a été présenté suivi d'un questionnement sur la suite à donner à la VDAAA qui termine en 2025. L'idée de relancer la réalisation d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) a été évoquée.

M. Réjean Martel sonde les membres du Conseil quant au projet de résolution sur le PDZA. Les membres discutent du contenu de la résolution.

### **RÉSOLUTION CQA-22-CA-07**

ATTENDU :

1. QUE les villes de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures composent l'agglomération de Québec,
2. QUE la zone agricole de la Ville de Québec représente environ 5 000 des 12 300 hectares de l'agglomération de Québec, dont une grande partie se trouve sur le territoire du Conseil de quartier de l'Aéroport
3. Que ces terres font partie des rares terres de la province de Québec qui ont un fort potentiel pour l'agriculture ;
4. QU'en 2015, la Ville de Québec a adopté la Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2025 (VDAAA) qui tient lieu de Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ;
5. Que la VDAAA 2015-2025 ne favorise pas spécifiquement la mise en valeur de l'agriculture périurbaine et rurale ;
6. QU'en 2020 la Ville de Québec a adopté le Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025 qui ne couvre pas la zone agricole ;
7. QUE la réalisation d'un PDZA spécifique à l'agglomération est une action structurante pour l'avenir de son développement agroalimentaire visant à favoriser la vitalité et l'occupation du territoire, assurer le développement et la pérennité des activités agricoles et atténuer les pressions de l'urbanisation sur les terres agricoles ;
8. QUE les éléments de base d'un PDZA présentent :
  - Un portrait du territoire et des activités agricoles ;
  - Un diagnostic, qui identifie des forces et des faiblesses ainsi que des opportunités et des contraintes ;)
  - Une vision concertée qui exprime la vision d'avenir du développement de l'agriculture au sein de la MRC dont l'agglomération de Québec en est l'équivalent ;
  - Un plan d'action édictant les moyens qui doivent être mis en place pour atteindre les objectifs retenus.

9. QUE la préparation d'un PDZA devrait promouvoir, à différentes étapes, l'implication de différents participants exerçant des activités dans des secteurs variés (agricole, municipal, économique, forestier, environnemental), incluant les résidents du territoire ;

IL EST PROPOSÉ par M. Lothar Marzell appuyé par M<sup>me</sup> Aline Dumont de saisir les instances municipales de la Ville de Québec à l'effet de s'assurer la collaboration des deux autres villes de l'agglomération, d'engager les travaux et d'y affecter les ressources nécessaires pour produire un PDZA et d'assigner un membre du conseil de ville responsable du volet agricole à la Ville de Québec.

M. Louis Martin présente rapidement [le projet de serre verticale](#) Pure Récolte, sur la route de l'Aéroport.

### 6.2 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du CQ

À l'aide d'un support visuel, M<sup>me</sup> Élisabeth Rancourt et M. Sébastien Deveault partagent aux membres du Conseil les trois capsules-vidéos qui ont été tournées l'automne dernier. Les vidéos sont en cours d'approbation par les conseils d'établissement des écoles et seront diffusées bientôt sur les réseaux sociaux.

Les membres saluent le résultat des vidéos.

### 6.3 Qualité de l'air

M. Louis Martin mentionne que le sujet de la qualité de l'air est très d'actualité, notamment avec le récent plénier sur les taux de nickel dans l'air. Une résolution a été adoptée par la Ville pour demander au Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques de ne pas permettre la hausse des taux de nickel. Le conseiller municipal a également rappelé à la Ville que le secteur de l'Aéroport avait lui aussi des problèmes de qualité de l'air pour ce qui est des particules fines liées aux appareils de chauffage au bois.

M. Alain Michard a constaté lors de ses promenades un employé qui semblait faire un relevé des foyers qui chauffaient au bois, notamment en période de smog. Il se demande si le Comité sur la qualité de l'air pourra obtenir un rapport des récentes démarches de la Ville à ce sujet (actions, statistiques, avis, contraventions).

### 6.4 Dossier sécurité près des écoles

M. Sébastien Deveault a partagé aux membres du Conseil l'affiche et les dépliants sur lequel on trouve le sondage sur l'intérêt des citoyens pour le déneigement de la passerelle piétonne entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle. Les impressions seront bientôt prêtes pour la distribution.

M<sup>me</sup> Élisabeth Rancourt recueille les derniers commentaires des membres du Conseil pour le contenu du sondage.

### 6.5 Table de concertation Vélo

M. Laurier Bérubé aimerait développer le dossier d'une potentielle piste cyclable le long de la route de l'Aéroport. M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel précise qu'il serait bon de demander de réévaluer la sécurité routière globale de la route de l'Aéroport.

Les membres du Conseil discutent de la manière d'attirer l'attention de la Ville sur le développement de cette artère.

M. Laurier Bérubé préparera une résolution à ce sujet.

#### 6.6 Assemblée générale annuelle - dépliant d'information

M. Réjean Martel est en train de rédiger le rapport annuel. Il suggère d'inclure la réalisation des capsules-vidéos sur la sécurité routière dans le dépliant d'information.

#### 6.7 Présentations à venir par la ville sur des dossiers du conseil

M. Ernesto Salvador Cobos informe que des présentations auront lieu à la séance de mars, au sujet des dossiers du trottoir sur la rue St-Yves et des résultats d'analyse de sécurité routière sur la rue Champigny Est.

Les membres du Conseil discutent de la tenue et de l'horaire de ces présentations.

#### 6.8 Autre(s) dossier(s)

Il n'y a pas d'intervention.

### **7. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Louis Martin mentionne que dans le dossier du tramway, les discussions avec le voisinage vont commencer en mars, le secteur de la Chaudière étant le second rendez-vous de la liste.

Il informe également de la réponse qu'il a eue suite à l'avis de proposition qu'il a déposé au Conseil de ville en janvier, dans lequel il demandait que la Ville de Québec crée un guichet de service pour les agriculteurs qui serait leur point de contact unique afin de les aider dans leurs interactions avec la Ville. La proposition a été adoptée, en incluant de tenir une consultation auprès de l'industrie agricole et de ses représentants afin de bien comprendre les besoins précis des agriculteurs de l'agglomération de Québec dans leurs interactions avec la Ville.

M. Laurier Bérubé se demande pourquoi on lui a facturé, au tarif de résident extérieur de Québec, des heures de pêche à la Base de plein Air de Sainte-Foy, alors qu'il a pourtant inscrit son adresse de Québec dans le formulaire d'inscription. Étant donné l'heure avancée de la séance, le point sera ultérieurement relayé au conseiller M. David Weiser.

### **8. TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Alicia Montoni informe qu'il y a actuellement 2 661,81 \$ au compte.

#### **RÉSOLUTION CQA-22-CA-08**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de verser 80\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Aéroport du 8 février 2022.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE**

Il n'a pas de nouvelle correspondance.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 35.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M<sup>me</sup> Aline Dumont.

*SIGNÉ*

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire